

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la municipalité de Saint-André



Province de Québec
Municipalité de Saint-André
MRC de Kamouraska

Le 15 octobre 2018

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 15 octobre 2018, de 13 h 30 à 13h45, en la salle de l'édifice municipal, au 122A Principale Saint-André.

Sont présents : M Gervais Darisse, maire
M. Benoit St-Jean, conseiller
M. Guy Lapointe, conseiller
M. Alain Parent, conseiller
Mme Ghislaine Chamberland, conseillère

Absente : Mme Josianne Sirois, conseillère
Mme Suzanne Bossé, conseillère

Les membres du conseil forment le quorum et siègent sous la présidence du maire, M. Gervais Darisse.

Madame Claudine Lévesque fait fonction de secrétaire de la réunion.

L'avis de convocation a été remis en main propre le 10 octobre 2018.

➤ ***Achat d'un camion pour l'inspecteur municipal***

2018.10.00.216.

RÉSOLUTION

ATTENDU que la municipalité a demandé un prix pour l'achat d'un camion de marque GMC Sierra 1500 WT 4X4, année 2013;

ATTENDU que le prix négocié du camion est de 19 700 \$ plus taxes;

ATTENDU que le camion actuel de l'inspecteur est désuet et qu'il convient de le remplacer;

ATTENDU que ce camion GMC répond aux besoins de l'inspecteur ;

ATTENDU que le prix demandé convient au conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Guy Lapointe
Et résolu à l'unanimité des conseillers

Que le conseil municipal autorise l'achat du camion GMC Sierre 2013 pour un montant de 22 650.08 \$ taxes comprises.

Que pour payer ce camion, le conseil municipal prendra l'argent dans le fonds de roulement de la municipalité pour un montant de 22 650.08 \$ et remboursera le fonds de roulement sur 5 ans.

Que le conseil municipal autorise le maire et la directrice générale à signer les documents.

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la municipalité de Saint-André

➤ **Période de questions**

Aucune question n'est posée.

➤ **Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Ghislaine Chamberland que la séance soit levée.

maire

secrétaire

